

Document généré le mercredi 31 janvier 2024 à 16:17

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	31/01/24	31/01/24	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale					

Service : CPJ

Référénts : SARA BENCHEMSI

Classification CPV :

Principale : **45110000** - Travaux de démolition de bâtiments et travaux de terrassement

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

SIRET 21840054700012

[!\[\]\(1f56542a42e2413e44a2b2023033aa2e_img.jpg\) Corresponde avec l'Acheteur](#)

L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

Objet Travaux de réhabilitation du complexe omnisports évolutif couvert (COSEC) Emile Avy pour la ville de l'Isle sur la Sorgue (8 lots).

Référence MP24-04

Type de marché Travaux

Mode Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat Sans objet

Lieu d'exécution principal Cosec Emile Avy Avenue Jean Bouin
84800 Isle sur la Sorgue

Durée 5 mois

Description Travaux de réhabilitation du Cosec Emile Avy pour la ville de l'Isle sur la Sorgue (8 lots).
Procédure adaptée ouverte en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du CCP
Le marché prend effet à sa date de notification et s'achève à l'expiration de la garantie de parfait achèvement.
Le délai global prévisionnel pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 5 mois à compter de la notification de l'OS de démarrage des prestations, y compris la période de préparation (démarrage prévisionnel de la période de préparation au plus tard 2 mai 2024 (1 mois) et exécution des travaux 1er juin 2024 (4 mois).
Les variantes ne sont pas autorisées.
Les candidats ont l'obligation de faire une proposition pour la prestation supplémentaire éventuelle (PSE 1) prévue aux lots 2 3 4 5 et 8 (art 2.4 du RC)

Code CPV principal **45110000** - Travaux de démolition de bâtiments et travaux de terrassement

Forme		Prestation divisée en lots : Oui Les variantes sont exigées : Non	
Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 01	Désamiantage Description : Désamiantage Lieu d'exécution : Cosec Emile Avy Avenue Jean Bouin 84800 L'Isle sur la Sorgue		45111100
N° 02	Gros oeuvre - démolitions Description : Gros oeuvre - démolitions Lieu d'exécution : Cosec Emile Avy Avenue Jean Bouin 84800 L'Isle sur la Sorgue		45210000
N° 03	Menuiseries extérieures - serrurerie - métallerie Description : Menuiseries extérieures - serrurerie - métallerie Lieu d'exécution : Cosec Emile Avy Avenue Jean Bouin 84800 L'Isle sur la Sorgue		45420000
N° 04	Menuiseries intérieures - doublages - cloisons - faux plafonds - peinture - nettoyage Description : Menuiseries intérieures - doublages - cloisons - faux plafonds - peinture - nettoyage Lieu d'exécution : Cosec Emile Avy Avenue Jean Bouin 84800 L'Isle sur la Sorgue		45320000
N° 05	Revêtements de sol dur et faïence Description : Revêtements de sols durs et faïences Lieu d'exécution : Cosec Emile Avy Avenue Jean Bouin 84800 L'Isle sur la Sorgue		45430000
N° 06	Revêtements de sol sportif Description : Revêtements de sol sportif Lieu d'exécution : Cosec Emile Avy Avenue Jean Bouin 84800 L'Isle sur la Sorgue		45430000
N° 07	Plomberie - CVC Description : Plomberie - CVC Lieu d'exécution : Cosec Emile Avy Avenue Jean Bouin 84800 L'Isle sur la Sorgue		45330000
N° 08	Electricité CFO CFA Description : Electricité CFO CFA Lieu d'exécution : Cosec Emile Avy Avenue Jean Bouin 84800 L'Isle sur la Sorgue		45310000

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Liste et description succincte des conditions :
Cf liste des pièces à fournir à l'article 6.1 du RC

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
Cf liste des pièces à fournir à l'article 6.1 du RC

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Cf liste des pièces à fournir à l'article 6.1 du RC Une qualification est exigée pour les lots N°1 et N°6 qui figurent à l'article 6.1 du RC

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Oui

Une visite sur site est obligatoire (cf modalités et dates de visite prévues à l'article 6.2 du règlement de la consultation)

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

administratifs

Sandrine GALLET

Tél : 04 90 38 96 50

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres

Remise des offres le **04/03/24 à 12h00** au plus tard.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Les sommes dues au(x) titulaire(s), seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement.

Il est appliqué une retenue de garantie dont le montant est égal à 5% du montant initial du marché, augmenté, le cas échéant, du montant des avenants.

La mission sera financée selon les modalités suivantes : Financement sur le budget Ville de la Commune.

Les dispositions relatives à l'avance sont détaillées à l'article 9 du CCAP.

Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Mais en cas de groupement conjoint le mandataire doit être solidaire.

Après examen des offres reçues, l'acheteur se réserve le droit de procéder à une négociation dans les conditions de l'article 8.3 du RC.

Les critères de jugement des offres sont détaillés à l'article 8.2 du RC.

La présente consultation exige un engagement des opérateurs économiques à travailler pendant les vacances scolaires (période estivale 2024) avec un effectif adapté pour répondre au calendrier très contraint de l'opération.

Envoi le 31/01/24 à la publication